

Réf: Dossier N° 010015

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MASSTAR AFRICA »

Siège social Abidjan, Koumassi, KOUMASSI REMBLAIS, Lot
1437, Ilot 99

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/02/2021 , et enregistrés au CEPICI le 14/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MASSTAR AFRICA »

Objet : DISTRIBUTION DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION-IMPORT EXPORT- PRESTATIONS DIVERSES. ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : - L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. - L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. - LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. - LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE - ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social : Abidjan, Koumassi, KOUMASSI REMBLAIS, Lot
1437, Ilot 99

Dirigeant(s) : M KHATIB ABDULKADER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03754 du 17/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24384/GTCA/RC/2021 du 17/09/2021

